



Système d'information géographique de la Grande Région (SIG-GR / GIS-GR)

A l'occasion du 11^e Sommet de la Grande Région qui s'est tenu le 17 juillet 2009 au Château de Senningen à Luxembourg, les Exécutifs de la Grande Région ont approuvé, dans leur déclaration commune, la mise en place d'un système d'information géographique (SIG-GR) pour la Grande Région, en tant qu'outil indispensable dans le domaine de la planification et du développement territorial au niveau de la Grande Région. Le SIG-GR optimise, en effet, la compréhension des dynamiques territoriales observées dans la Grande Région. C'est pour cette raison que les ministres et responsables politiques en charge de l'aménagement du territoire, réunis à l'occasion de la réunion sectorielle du 21 avril 2009, ont décidé de la mise en place de cet outil.

Ainsi, en vue de concrétiser le mandat du 11^e Sommet, les institutions compétentes des différentes entités partenaires de la Grande Région, sous le pilotage de la Rhénanie-Palatinat (MWEKEL, Oberste Landesplanungsbehörde), ont mis en place un système transfrontalier d'information géographique de la Grande Région qui s'appuie sur un Géoportail (www.sig-gr.eu).

Dans ce contexte, il a été décidé d'avoir recours à des cofinancements européens à travers le programme INTERREG IV A Grande Région pour la phase de lancement de 3 ans (avril 2010 à mars 2013). Après cette phase de lancement, le projet SIG-GR devait devenir un outil permanent et commun de travail, qui requiert des frais de fonctionnement à partager entre toutes les entités territoriales.

La plus-value d'un SIG-GR bilingue et transfrontalier réside en particulier dans la mise à disposition pour l'ensemble de la Grande Région de données géographiques transfrontalières, harmonisées et donc comparables. Le SIG-GR se distingue en ce sens des systèmes régionaux, respectivement nationaux, qui produisent des analyses qui ne sont en principe pas compatibles au niveau transfrontalier et qui en général s'arrêtent aux frontières nationales. Par ailleurs, avec la création d'un Géoportail, sur lequel l'ensemble des données produites sont publiées, l'ensemble de la population intéressée de la Grande Région peut accéder et rechercher des informations géographiques transfrontalières.

Bilan actuel sur le développement du projet SIG-GR

Le projet Interreg SIG-GR a débuté les travaux au mois d'avril 2010 sous le pilotage de la Rhénanie-Palatinat et le suivi du comité de pilotage du projet, dans lequel les 11 partenaires sont représentés. Un chargé de mission, chargé de la collecte et de l'harmonisation des données, ainsi que de l'élaboration de cartes thématiques, a pu être engagé par le Département de l'aménagement du territoire (DATer) du Ministère du Développement durable et des Infrastructures du Grand-Duché de Luxembourg. Le géoportail du SIG-GR (www-gis-gr.eu) est géré et développé par le «Landesamt für Vermessung und Geobasisinformation» (administration de la topographie et des données géographiques de base du Land) de la Rhénanie-Palatinat, qui pour ce faire a également engagé un chargé de mission. Le géoportail qui permet de visualiser via une interface Internet les différentes cartes produites conjointement, a été officiellement inauguré en septembre 2010.

Depuis près de deux ans, le SIG-GR a ainsi permis de réaliser un grand nombre de cartes et d'analyses pour les thématiques suivantes :

- La démographie ;
- L'utilisation du sol ;
- Les infrastructures de transport ;
- La carte administrative de la Grande Région ;
- Les parcs naturels ;
- L'enseignement supérieur ;
- Les documents d'aménagement du territoire ;
- L'économie ;
- Le marché du travail et notamment le phénomène des frontaliers ;
- Le tourisme.

Ces cartes sont mises en ligne sur le géoportail après leur validation par le comité de pilotage du SIG-GR, ainsi que par les groupes de travail thématiques et compétents du Sommet de la Grande Région.

En effet, le SIG-GR travaille en étroite coopération avec différents groupes de travail thématiques de la Grande Région, respectivement répond à leurs demandes et contribue ainsi à la visibilité de leurs travaux.

Voici quelques exemples de coopération (en dehors des travaux réalisés avec le comité de coordination du développement territorial, cf page suivante pour les détails) avec des groupes de travail du Sommet de la Grande Région :

- Une coopération avec le groupe de travail « Transport » a permis l'élaboration de cartes concernant les infrastructures de transport (routes, voies ferrées, aéroports, voies navigables, ports, plates-formes multimodales) ainsi qu'une carte des projets de transports prioritaires ;
- Une coopération avec l'Université de la Grande Région (Uni GR) a été mise en œuvre en vue de faciliter la mobilité des étudiants, de faciliter la coopération entre les universités de la Grande Région et de favoriser la visibilité de cette coopération. Des cartes représentant les universités membres de l'Uni GR, du nombre d'étudiants, de l'offre en formation des différentes universités ou encore de la mobilité Erasmus entre les universités ont été produites ;
- Une coopération avec le groupe de travail « Tourisme », et en particulier avec le projet Interreg « Marketing touristique de la Grande Région », a permis de réaliser des cartes thématiques dans ce domaine de coopération, tel que par exemple des cartes sur les nuitées touristiques, les sites touristiques ou encore le patrimoine UNESCO ;

- Une coopération avec le groupe de travail « Promotion internationale des entreprises » en vue de produire des cartes qui représentent les centres de recherches, les universités, les parcs scientifiques et des infrastructures de transport (voies de transport, aéroports, ports, plates-formes multimodales) et qui seront utilisées dans le cadre de l'élaboration d'un dossier de promotion devant permettre de présenter et de promouvoir la Grande Région au niveau international.

Le SIG-GR a également travaillé en coopération avec le groupe de travail « Offices statistiques » et le groupe de travail « Environnement ».

Dans le **domaine de l'aménagement du territoire**, le SIG-GR a surtout permis au CCDT (comité de coordination du développement territorial) du Sommet d'élaborer les cartes sur la centralité urbaine et les aires fonctionnelles, ainsi que d'analyser la dimension métropolitaine de la Grande Région. Les cartes portant sur les projets de transports prioritaires ont également été élaborées par le SIG-GR.

Les ministres et responsables politiques en charge de l'aménagement du territoire et des transports soulignent la contribution importante du SIG-GR aux travaux du Comité de coordination du développement territorial (CCDT) et, par là, au processus RMPT (région métropolitaine polycentrique transfrontalière) et à l'élaboration d'un schéma de développement territorial de la Grande Région.

Perspectives du projet SIG-GR

Le projet Interreg SIG-GR arrivera à terme dès le mois de mars 2013. Par conséquent, il s'avère nécessaire de prendre une décision sur la question de la pérennisation du SIG-GR, en tant qu'outil permanent et commun de travail, telle qu'envisagée lors de la phase de lancement de ce dernier. Car la fin du projet Interreg signifie concrètement que, faute de moyens budgétaires, les postes de travail de chargé de mission, au Luxembourg et en Rhénanie-Palatinat, ne pourront plus être financés, et donc maintenus.

Or, après cette phase de lancement de trois ans et conformément à la déclaration commune du 11^e Sommet de la Grande Région, le SIG-GR devrait être pérennisé en tant qu'outil permanent et commun de travail, avec un partage des frais de fonctionnement entre toutes les entités territoriales de la Grande Région.

Compte tenu des travaux réalisés et des résultats atteints à ce stade, plusieurs arguments plaident, en effet, en faveur d'une pérennisation du SIG-GR :

1. Après une période de 3 ans, il serait fort regrettable de devoir mettre un terme à la dynamique initiée, de mettre sous clés les cartes produites et les données collectées, ou même de devoir clôturer le géoportail ;
2. La poursuite des travaux entamés dans le domaine du développement territorial et du processus visant le développement de la dimension métropolitaine de la Grande Région, nécessite à l'avenir encore des outils tels que le SIG-GR qui permettent d'appuyer d'un point de vue analytique ces démarches ;
3. De plus en plus de groupes de travail du Sommet de la Grande Région voient une plus-value dans le SIG-GR et commencent à émettre des demandes en vue de produire des cartes qui permettent soit d'améliorer leur visibilité, à travers une publication sur le géoportail, soit de faire des analyses stratégiques.

Le comité de pilotage du SIG-GR propose ainsi de poursuivre le fonctionnement du SIG-GR ainsi que du géoportail en tant que structure pérenne du Sommet.

Comment pérenniser le SIG-GR

La pérennisation du SIG-GR en tant qu'outil performant implique la création d'un poste de travail permanent pour une personne bilingue qualifiée, afin d'assurer la mise en œuvre du volet analytique (collecte de données, réalisation de cartes thématiques et d'analyses,...), le contact avec les groupes de travail et le maintien du géoportail (mise à jour du contenu, mise en ligne des cartes...).

En outre, il faut prévoir les conditions techniques et financières nécessaires pour le fonctionnement même du SIG-GR (frais pour l'équipement informatique, les logiciels, les licences, les interprètes...).

Le budget total estimé pour la création d'un poste de travail permanent et pour les frais de fonctionnement s'élèverait à approximativement **125.000 euros /an, soit 25.000 euros** par versant de la Grande Région.

Etant donné que le SIG-GR doit constituer un outil d'aide à la planification, il est proposé de continuer à maintenir le SIG-GR sous la compétence thématique du Comité de coordination du Développement Territorial (CCDT) de la Grande Région. Au niveau opérationnel, un comité de pilotage SIG-GR devrait être mis en place de façon pérenne pour assurer le suivi et la mise en œuvre du programme de travail.

Préparation de la pérennisation

L'année 2013 pourrait être une phase transitoire entre la fin du projet Interreg (31 mars 2013) et la pérennisation du SIG-GR. Au cours de cette année, le comité de pilotage pourrait être chargé de préciser les missions du comité de pilotage ainsi que les impératifs financiers et techniques relatifs à la pérennisation du SIG-GR, afin qu'une structure pérenne voie le jour dès 2014.

Cette approche permettrait également à chaque partenaire de prévoir les budgets nécessaires à partir de l'année 2014.

En vue de garantir une continuité du SIG-GR dès le mois d'avril 2013, soit après la fin du projet Interreg (mars 2013), il faudrait que les différents versants de la Grande Région mettent à disposition un budget de 15.000 € pour le reste de l'année 2013.

Ce budget comprend :

- les frais liés au poste de travail du chargé de mission du volet analytique : 63.000 €
- les frais d'interprétariat en vue de six réunions du comité de pilotage du SIG-GR : 9.000 €;
- les frais de location du serveur pour le Géoportail.

Le Département de l'aménagement du territoire du Ministère du Développement durable et des Infrastructures du Grand-Duché de Luxembourg pourrait mettre à disposition l'environnement bureautique nécessaire pour le chargé de mission (bureau, ordinateur, licence cartographique, imprimante, traceur, matériel de bureau,...), pour le reste de l'année 2013. A partir de 2014, ces frais seraient partagés par l'ensemble des partenaires. La même chose vaut, sous certaines conditions, pour la Rhénanie-Palatinat.

Décisions politiques

Les ministres et responsables politiques de l'aménagement du territoire réunis le 17 janvier 2013 à l'occasion de la réunion sectorielle adoptent les prises de position suivantes:

- Ils soulignent, dans la continuité du 11^e Sommet, la nécessité d'établir de façon durable le SIG-GR au niveau de la Grande Région et s'expriment en faveur de la pérennisation du SIG-GR en tant que structure permanente du Sommet. Ils considèrent le SIG-GR comme un outil d'aide à la décision, mais également comme un outil permettant d'améliorer la visibilité de la Grande Région et de soutenir les travaux de ses groupes de travail ;
- Ils s'engagent à assurer la poursuite du fonctionnement du SIG-GR entre le mois d'avril 2013 et la fin 2013, à travers un financement proportionnel à hauteur de 15.000 € au maximum par versant ;
- Au-delà, ils s'engagent à un financement proportionnel du SIG-GR à partir du 1^{er} janvier 2014, à hauteur de 25.000 € au maximum par versant ;
- Pour les détails, ils chargent le comité de pilotage du SIG-GR, en tant que sous-groupe du Comité de coordination du développement territorial, de se pencher sur les modalités financières et techniques concernant la pérennisation du SIG-GR et de présenter un concept y relatif ;
- Ils encouragent la coopération entamée entre le SIG-GR et tous les groupes de travail thématiques du Sommet de la Grande Région pouvant profiter de ses services et soutiennent une intensification de ces coopérations.